

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2012

L'an deux mille douze le 27 février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès Bellevue s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Emile CABROL, Maire.

Etaient présents : Mesdames CHÊNE, GENAILLE, MELCHIOR, MONNEREAU, REGIS, ROCA, Messieurs ANDREU, DAVID, FÉDOU, FOURNIER, GUSTAVE, IZART, MALET, MAZEAU, MEDINA, OTAL, VALLARD.

Etait absente et représentée: Mme LAPORTE, a donné pouvoir à Mme MONNEREAU.

Madame MELCHIOR donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2011, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame REGIS est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose l'ordre du jour suivant :

- Compte administratif 2011 de la commune
- Compte administratif 2011 du service assainissement
- Renouvellement du bail de la poste
- Demande d'attribution de la subvention départementale pour l'extension du restaurant scolaire
- Maitrise d'œuvre pour l'extension du restaurant scolaire
- Demande de subvention pour la numérisation du cinéma
- Rénovation de l'éclairage du court de tennis n°3
- Nouveau contrat d'assurance groupe du personnel
- Création de poste
- Rapport d'activité du syndicat des transports
- Tirage au sort des jurés d'assises 2013
- Prise en charge de parcelles du lotissement Marty
- Remplacement d'un appareil d'éclairage public avenue Bellevue
- Questions diverses

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA COMMUNE

Recettes de Fonctionnement	1 693 833,13 €
Dépenses de Fonctionnement	1 350 213,14 €
Excédent de Fonctionnement.....	343 619,99 €
Recettes d'Investissement	475 635,50 €
Dépenses d'Investissement	309 770,43 €
Déficit reporté	<u>7 086,65 €</u>
Total des dépenses	316 857,08 €
Excédent d'Investissement.....	158 778,42 €
<u>TOTAL des excédents.....</u>	502 398,41 €

Restes à réaliser

Dépenses	389 430,00 €
Recettes	195 780,00 €

Besoin de financement = 193 650 €

L'excédent réel de clôture s'élève à : **308 748,41 €**

Monsieur le Maire précise quelques ratios : l'encours de la dette par habitant s'élève à 413,68 euros et les dépenses de personnel représentent 55 % des dépenses de fonctionnement.

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Recettes d'exploitation	118 075,43 €	
Excédent reporté	<u>32 277,41 €</u>	
Total des recettes	150 352,84 €	
Dépenses d'Exploitation	139 559,13 €	
Excédent d'Exploitation		10 793,71 €
Recettes d'Investissement	68 355,25 €	
Excédent Reporté	<u>579 036,33 €</u>	
Total des recettes	647 391,58 €	
Dépenses d'Investissement	120 375,29 €	
Excédent d'Investissement.....		527 016,29 €
	TOTAL des excédents.....	537 810,00 €

Restes à réaliser

Dépenses	384 000 €
Recettes	0 €
<i>Besoin de Financement = 384 000 €</i>	

L'excédent réel de clôture s'élève à : **153 810 €**

Les Comptes Administratifs 2011 du Budget Principal de la Commune et du Service de l'Assainissement sont adoptés à l'unanimité.

3/ RENOUELEMENT DU BAIL DE LA POSTE

Le bail du bureau de poste est arrivé à échéance en février 2011, il a été reconduit tacitement depuis cette date.

La Direction de la Poste propose de le renouveler à partir du 1^{er} avril 2012, pour une durée de 9 ans aux mêmes conditions que le précédent, soit 2 084 € par an.

Les services que rend le bureau de poste aux habitants sont reconnus et doivent être maintenus.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail.

4/ DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Général a inscrit la commune au programme départemental 2012 des constructions scolaires pour l'extension du restaurant scolaire pour un montant total de travaux de 181 379,75 euros HT.

La subvention du conseil général, pour 2012, s'élève à 7 255,19 euros. Cela représente 40% d'une part de travaux plafonnée à 10 % du montant total retenu. Un dossier de demande d'attribution doit être déposé.

Accord unanime du Conseil Municipal.

5/ MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Une consultation a été faite auprès de plusieurs architectes. Leurs propositions d'honoraires varient entre 12,50 et 13 % du montant des travaux.

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition à 12,50 % de Monsieur Léonard GAGNO.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA NUMERISATION DU CINEMA

Le Conseil Général a mis en place une aide spécifique pour aider les communes propriétaires de cinémas à financer les investissements liés au passage au numérique.

L'aide ne portera que sur les dépenses supportées par la commune soit : 11 812,96 € HT.

Un dossier de demande de subvention départementale devra donc être établi.

Accord unanime du Conseil Municipal.

7/ RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DU COURT DE TENNIS N°3

Monsieur MEDINA explique que le dysfonctionnement de cet appareil d'éclairage est un problème récurrent, et les réparations ponctuelles ne suffisent plus.

Une étude technique et financière a été demandée au Syndicat d'Electricité; le coût global s'élèverait à 12 000 € et la part de la commune serait de 6 000 €.

Concernant l'éclairage du terrain de football, une étude a été demandée pour pouvoir éclairer seulement une moitié de terrain selon les besoins, et ainsi économiser de l'électricité.

Accord unanime du Conseil Municipal pour faire engager les travaux relatifs à ces deux dossiers.

8/ NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL

Le contrat groupe qui couvrait les risques liés aux agents relevant de la CNRACL (Caisse de Retraite des Agents des Collectivités Locales) a été résilié par la compagnie d'assurance. Après une nouvelle consultation par le Centre de Gestion, le marché a été attribué à AXA France Vie (assureur) et GRAS SAVOYE (courtier).

Le taux de cotisation retenu est de 4.73 %. Il s'applique sur l'ensemble des traitements bruts indiciaires, certaines primes et indemnités et les charges patronales. Pour 2012 la cotisation s'élèverait à environ 23 000 € bruts.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer les certificats d'adhésion.

9/ CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire souhaite proposer à l'avancement de grade auprès du Centre de Gestion un Adjoint Technique de 2^{ème} classe en poste dans la collectivité depuis 21 ans en raison de la qualité de son travail.

Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe.

10/ RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS

Monsieur MAZEAU présente le rapport d'activité 2010 du SITPRT (Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine).

1) Présentation:

Le SITPRT est l'une des 3 composantes du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) aux côtés de la CAGT (Grand Toulouse) et du SICOVAL (Labège).

Le SMTC est l'autorité organisatrice des transports de l'agglomération.

Le SITPRT est composé de 22 communes en 2010.

Contribution au financement du SMTC en 2010:

- SITPRT: 1 094 776 €
- SICOVAL: 924 103 €
- CAGT: 35 280 952 € + 44 719 048 €

2) Missions techniques:

Principaux dossiers suivis en 2010:

Réseau de BUS: demande de création d'une ligne transversale Pechbonnieu-Fenouillet- Bruguières dite ligne "33 bis".

Révision du PDU: l'étude engagée en 2007 par le SITPRT a été versée au dossier du PDU afin de prendre en compte des projets nécessaires à la desserte des territoires du SITPRT.

Départ de communes: les délégués d'au moins 9 communes sur les 22 composant le SITPRT confirment que leurs communes envisagent une intégration au Grand Toulouse au 1er janvier 2011.

Cela implique le remplacement de Mr Fouchou Lapeyrade, représentant le SITPRT au SMTC et le départ du directeur Mr Suaud.

11/ TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2013

Ont été tirés au sort sur les listes électorales communales:

- Madame MIQUEL Valérie, Jeanne, Carole, Marie, épouse VIGOUROUS demeurant 14 rue des Gerbiers
- Monsieur TOURRES Georges, Alain demeurant 9 rue du 19 mars 1962
- Madame ZALUZEC Isabelle, Stéphanie, épouse GRANT demeurant 18 les Demeures d'Ariane
- Madame COGAN Valérie demeurant 19 rue des Gerbiers
- Madame BOUSQUET Claudine, demeurant 2 rue des Tournesols
- Madame OULD-CHAREF Nadia, épouse SIMANANI-NZILA demeurant 8 rue des Gerbiers

12/ BANDE DE TERRAIN DU LOTISSEMENT MARTY

Les consorts MARTY ont rétrocédé à l'Association Syndicale les espaces verts et la voirie du lotissement correspondant aux parkings communs.

La commune propose de reprendre les espaces verts, soit les parcelles numéros 147, 149 et 150 Section AC.

Accord unanime du Conseil Municipal.

13/ REMPLACEMENT D'UN APPAREIL D'ECLAIRAGE PUBLIC AVENUE BELLEVUE

Il a été constaté la vétusté d'un appareil d'éclairage avenue Bellevue. Le coût de son remplacement est estimé par le SDEHG à 1 249 €. La part communale sera au plus égale à 361 €.

Accord unanime du Conseil Municipal.

14/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Travaux communaux

• Station d'épuration

L'Agence Technique Départementale a répondu à notre consultation juridique et a confirmé que nous pourrions faire participer la SAUR à une éventuelle transformation du système d'épuration.

• Centre culturel : Réfection de la toiture avec l'installation d'un pare vapeur : 29 470,52 €.

• Pendule place de la mairie : remplacement suite aux dégâts dus à la foudre : environ 1 500 €.

• Salle Polyvalente : remplacement d'une partie de la climatisation suite au gel : 6 248,86 €

• Aménagement de la sortie du chemin Massebiau sur la RD 61 : le projet établi par le maître d'œuvre SEBA a été validé par le Conseil Général.

• Accessibilité des bâtiments publics : Monsieur FÉDOU explique que la commission intercommunale qui s'occupe de ce dossier a établi le cahier des charges et que des bureaux d'études sont consultés.

b/ Edition des Echos

Mme GENAILLE explique que suite à la mise en liquidation judiciaire de la société qui imprimait les échos, un nouvel imprimeur a été retenu. Il s'agit de la société MICROSOPHIA.

Le rythme de parution sera désormais trimestriel et la nouvelle version des Echos comportera 12 pages et sera en quadrichromie.

Le tarif sera sensiblement le même qu'auparavant, en raison de l'application d'une TVA à 7%.

La première parution sera en avril.

c/ AGENDA 21

Mr MAZEAU indique que le 3 mars est organisée, à la Maison des associations, une table ronde, sur la réduction des déchets verts.

Il précise que COTEAUX 21 organise un salon le 25 mars à St Genies: Agir Ensemble Localement

d/ Renouvellement du CMJ

Mr GUSTAVE annonce la date des élections au Conseil Municipal des Jeunes. Elles auront lieu le vendredi 4 mai.

e/ Social

Mme CHÊNE informe le conseil que l'édition 2012 des PARCOURS DU CŒUR sera organisée le 1^{er} avril à Saint Loup Cammas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.